

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS 1990

NORT-SUR-ERDRE et ÉRIC (44) 25 et 26 AOÛT 1990

Victoire large et indiscutable du seul élément féminin de ce championnat. C'est l'exploit réalisé par Sylvie, jeune fille fort sympathique de Jargeau (45).

Avec 11 points (2^e, 5^e et 4^e) elle laisse le deuxième à 9 points derrière elle.

Habitée de la pêche des « chats » (qui lors des deuxième et troisième manches furent pratiquement seuls au « menu »)... elle ne laissa aucune chance aux adversaires masculins.

Avec constance et persévérance elle se « battit » et gagna!

On ne peut que lui souhaiter de poursuivre dans cette voie. Bravo Sylvie Dupré qui a pêché comme il fallait et qui ne prend pas « que » les chats puisque lors de la première manche elle captura l'une des premières brèmes.

Dans cette manche, Richard Caron du 49 démarrait sur les chapeaux de roues et s'imposait nettement avec 2.600 points (brèmes), au n° 10, devant Sylvie, au n° 12, et Couperier du 63, à l'aile amont (33) Affilé étant 4^e au n° 11 (C.S.D. 44).

Avec cette entrée fracassante Caron faisait déjà figure d'épouvantail et parmi les favoris. Las! ...Les deux autres manches... avec les chats qu'il ne trouva pas lui furent néfastes et Sylvie s'installa tranquillement en tête au bout de la deuxième manche.

Anzil du 86 coiffa Couperier pour la deuxième place lors de la troisième manche et Collet du C.S.I. revenu de loin (19^e lors de la première manche) s'emparait d'une excellente 4^e place.

A partir du troisième, on constate qu'aucun de nos jeunes n'échappa à une ou deux places au-delà de la 13^e pour l'un et plus de 15^e pour les autres. C'est dire les bouleversements intenses que créèrent ces maudits « moustachus » qui n'étaient pas partout en nombre ou qui ne furent pas trouvés.

Nos deux jeunes revenus d'Angleterre avec les honneurs, Caron par deux fois et Christophe Guidez lors de la troisième manche s'en rendirent compte à leurs dépens.

Les deux autres manches furent gagnées par Benoît Pellegrino du 82 (aile amont) et par Julian Vilman du 80 au n° 7.

Le comportement de nos jeunes ne souleva que peu de remarques et encore celles-ci étaient très mineures ou provoquées par les adultes accompagnateurs. **Ils méritent donc les félicitations générales.**

Excellente organisation par le C.S.D. 44 avec à sa tête Joël Affilé, président, et par ailleurs, président régional des Pays de Loire.

Mais toute son équipe et, notamment, le dévoué secrétaire J.-C. Coulon fort efficace et qui avait fort bien préparé son affaire, sont à féliciter.

Certaines pratiques ont pû surprendre... Dans le 44, on pense que les pêcheurs sont des gens majeurs, connaissant les règlements et disposés à les appliquer honnêtement et, au lieu de passer auprès de chacun d'eux pour les contrôles des apports animaux dans les amorces, on installe, par endroits, des balances! Chaque concurrent va ainsi « peser » ce auquel il a droit et ne garde avec lui que la quantité autorisée.

Des numéros sont tirés au sort, un tiers environ à chaque fois, et des contrôles complets sont alors effectués chez ces pêcheurs (paniers, bourriches, cannes, seaux d'amorces, housses, etc.)

Personnellement je ne reproche rien à ces pratiques. C'est au départ faire confiance à chacun et faire appel à l'esprit de responsabilité et de loyauté.

Ce ne peut donc qu'être éducatif.

Et, de l'éducation, il en faut ne serait-ce que pour bien connaître les règlements et, dans ce domaine, MM. les Présidents, vous avez du travail à faire.

Notre surprise fut grande en effet de constater... la surprise... et la contestation d'accompagnateurs, compétiteurs eux-mêmes, lorsque nous avons rappelé que limitation de longueur de cannes se comprenait tant pour la pêche que pour la « prise du fond ».

Donc pas de rallonge pour aller sonder! Eh oui! C'est ainsi!

Ces quelques péripéties n'ont pas empêché ce championnat d'être une réussite populaire.

Comme le canal de Nantes à Brest offre des sites agréables, que la circulation des bateaux ne fut pas gênante et que le soleil était de la partie, malgré l'éloignement des grands centres, de très nombreux spectateurs vinrent assister à cette compétition sympathique de jeunes qui « en voulaient ».

Tant à Nort-sur-Erdre qu'à Éric, l'organisation et l'accueil furent impeccables.

Encore merci mille fois aux deux municipalités, aux associations de pêche et de pisciculture qui, outre l'hospitalité dans leurs locaux, offrirent coupes, médailles, vins d'honneur mais également merci à divers fabricants, X 21 entre autres et Watermann, grâce à qui des souvenirs et cadeaux furent remis à nos jeunes concurrents.

N'oublions pas non plus un repas de qualité servi dans les meilleurs délais, de dimanche midi, à 113 pêcheurs et accompagnateurs « aux 80 chasseurs » d'Éric, et bien entendu bravo à toute l'équipe du C.S.D. 44.

Lors de la proclamation du palmarès final à la mairie d'Éric, en présence de M. le Maire et d'adjoints, M. Gascoin, président fédéral des A.A.P.P. de la Loire-Atlantique, intervint sur le rôle du pêcheur contre la pollution pour la sauvegarde de la nature et sur un projet de base nautique en amont d'où avait lieu la dernière manche.

Après avoir félicité et remercié tous ceux qui s'étaient dépensés pour la réussite du championnat, mais aussi les jeunes cadets, le

représentant de la F.F.P.C. insista, une fois de plus, sur l'importance économique de la pêche, sur le rôle moteur dévolu à celle de compétition.

« Il faut favoriser la pratique de ce sport en plein air par le plus grand nombre tout en développant une élite ».

Il remercia un journaliste présent de bien vouloir populariser les épreuves car, malheureusement, les médias n'ont pas compris, dans leur grande majorité, ce qu'est la pêche et en donnent encore trop souvent une image déformée, sans aucune ressemblance avec la réalité.

Certes les choses évoluent mais pas encore comme il faudrait.

Puis, on passa à la lecture du palmarès, à la remise des médailles et des nombreuses coupes, des souvenirs et cadeaux divers, et l'on se sépara après avoir « trinqué » à la santé de la pêche en générale et celle de compétition en particulier.

Pierre DESSITE.

N. B. : le pesage n'a pas donné de soucis aux organisateurs : Dans un prochain bulletin nous expliquerons comment l'ami René Planchenault, du C.S.D. 44, a trouvé la solution pour « immobiliser » le poisson... pour la pesée. Il améliore encore son système actuellement.



Les concurrents en ligne.



Remise des coupes et récompenses à notre championne.

Classement	NOMS ET PRENOMS	C.S.D.	N° TIRAGE AU SORT	1re manche		2e manche		3e manche		Total Point.
				POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	
1	DUPRE S.	45	12.25. 2	8/1405	2	21/1610	5	27/1940	4	11
2	ANZIL Ch.	86	15. 1.24	14/ 730	8	31/1895	3	23/1510	9	20
3	COUPERIER Th.	63	33.10.17	9/1085	3	22/1490	7	18/1275	16	26
4	COLLET M.	75	5.18.28	9/ 345	19	25/2230	2	23/1670	7	28
5	SAISSE C.	07	9.15.30	7/ 765	7	15/1005	21	33/2095	2	30
6	VILMANT J.	80	30.19. 7	16/ 640	11	17/1050	20	38/2245	1	32
7	FOURNIER L.	45	20.30. 8	7/ 490	15	19/1285	11	25/1685	6	32
8	AFFILE O.	44	11.22.32	12/1000	4	15/1150	17	19/1395	12	33
9	HERMAND G.	69	14.26. 4	12/ 780	6	17/1385	10	14/1070	22	38
10	PICQUEL E.	44	31. 8.16	7/ 505	13	22/1235	12	20/1380	13	38
11	PRUVOST L.	80	26.17. 6	8/ 380	18	15/1145	18	30/1980	3	39
12	GUIDEZ Ch.	59	22.32. 9	7/ 645	10	23/1675	4	12/ 810	27	41
13	PELLEGRINO B.	82	18.33.11	8/ 460	17	33/2275	1	13/ 995	24	42
14	MARCILLY M.	71	25. 6.14	16/ 490	14	17/1475	8	17/1170	20	42
15	PERRAUDIN Y.	58	28.21. 5	4/ 280	23	18/1420	9	21/1475	10	42
16	BERLOT S.	41	13. 3.25	11/ 800	5	14/ 910	25	18/ 375	14	44
17	LEGLAND B.	44	24.12. 3	13/ 525	12	22/1495	6	8/ 590	32	50
18	CLERY J.	59	8.29.15	4/ 485	16	9/ 600	30	24/1780	5	51
19	BOURSAUD S.	72	6.28.19	4/ 325	20	14/ 830	26	24/1590	8	54
20	LATTE D.	55	3.14.26	3/ 140	30	17/1225	13	22/1450	11	54
21	OUVRARD W.	86	7.13.29	5/ 665	9	10/ 770	28	15/1195	18	55
22	CARON R.	49	10.31.18	16/2600	1	11/ 920	24	12/ 645	31	56
23	RICHARD F.	44	1.16.23	6/ 100	32	17/1155	16	16/1300	15	63
24	GAZANNOIS Ch.	77	27. 5.22	4/ 270	24	16/1210	14	11/ 825	26	64
25	EPAIN D.	86	16.23. 1	2/ 180	26	13/ 985	22	17/1145	21	69
26	LALLART F.	75	19. 9.31	4/ 220	25	12/ 955	23	15/1035	23	71
27	GOUIN R.	17	4.27.13	2/ 160	28	15/1075	19	13/ 975	25	72
28	ABASSI S.	59	29. 7.20	3/ 145	29	10/ 810	27	16/1210	17	73
29	GUIDEZ J.	59	23. 2.12	3/ 160	27	16/1180	15	5/ 355	33	75
30	LACHE K.	91	21. 4.27	6/ 315	21	9/ 750	29	12/ 785	28	78
31	BOSSE M.	49	32.20.10	8/ 300	22	7/ 435	31	9/ 725	29	82
32	COLAUTTI A.	91	17.11.33	2/ 105	31	4/ 245	33	19/1180	19	83
33	FAUNY Y.	14	2.24.21	2/ 70	33	5/ 370	32	8/ 655	30	95